

RÈGLEMENTS POUR LA PLATEFORME DE MICROSCOPIE PHOTONIQUE

RÈGLES COMMUNES POUR TOUS LES MICROSCOPES

UTILISATION DES MICROSCOPES

- L'utilisation d'un microscope est permise seulement après avoir suivi la formation pour le microscope en question. Voir la section « **Formation et droit d'usage** » plus bas.
- Le microscope doit être réservé d'avance sur le système de **réservation en ligne FACES** et rendu sur place, l'utilisateur doit **S'INSCRIRE DANS LE REGISTRE (LOGBOOK)** du microscope.
- L'utilisateur doit prendre accès au microscope avec son code d'accès SIM de l'Université de Montréal (par exemple : p9999999) - sauf pour le ELYRA qui n'a pas de connexion internet.
- Après chaque séance d'acquisition d'images, chaque utilisateur est responsable de copier ses fichiers sur un autre support et d'effacer ses fichiers du système afin de libérer de la mémoire-disque pour les prochains utilisateurs.
- Il est entendu que chaque usager doit ramasser ses affaires et garder l'endroit propre ; ainsi que nettoyer les objectifs, oculaires et platine lorsque nécessaire.
- Chaque microscope est différent. Les règles peuvent différer d'un microscope à l'autre. Voir la section « **Règles supplémentaires** » plus loin.

DESCRIPTION DES MICROSCOPES

Consulter la section « Plateformes scientifiques BMM » de la page web du département de biochimie et médecine moléculaire :

<https://biochimie.umontreal.ca/plateformes-scientifiques-bmm/microscopie/>

RÉSERVATION EN LIGNE

- La réservation en ligne se fait sur *FACES* (<http://faces.ccruc.uga.edu/>)



Login Here Save*

Group: BISTROP

User Name: code d'accès

Password: ●●●●●●

*Check boxes to save your Login Information.
Do not save your password if you are using a computer that others can access.

- Chaque utilisateur obtient un code d'accès qui lui est personnel et qu'il ne doit pas partager avec un tiers. Chaque plage horaire réservée avec un code d'accès est sous la responsabilité du détenteur du code. Ce dernier (son laboratoire d'appartenance) s'engage à payer les frais d'utilisation liés aux plages de réservation et, s'il y a lieu, à défrayer les frais de réparation s'il y a eu des bris dus au mauvais usage de l'appareillage pendant cette période.
- Une plage horaire peut être annulée par l'utilisateur avant le début de la plage concernée mais pas une fois que cette dernière ait débuté. Ainsi, si un usager doit annuler ou modifier sa réservation après le début de celle-ci, SVP, demander à Monique ou Nicolas pour la modification.
- Si un usager ne se présente pas dans les 30 premières minutes de sa plage de réservation, il perd son privilège d'usage. Toute autre personne peut alors prendre sa place (tout en le mentionnant à l'administrateur du système de réservation - Monique ou Nicolas).
- Liste des codes d'accès : « [Retrouver qui a réservé sur FACES](#) » [[faire un lien vers le document](#)] Les coordonnées des autres utilisateurs (local, téléphone, laboratoire d'appartenance) sont disponibles dans les informations générales de la page web des plateformes scientifiques BMM.
- Envoyer un message au prochain utilisateur : Dans *FACES*, vous pouvez écrire un courriel à la personne qui a réservé en cliquant directement dans la plage horaire concernée.

DEMANDES DE CODE D'ACCÈS POUR *FACES* ET CLÉ POUR LES SALLES DE MICROSCOPIE

- Le code d'accès pour la réservation en ligne et la clé pour les salles de microscopie peuvent être demandés à l'un des responsables de la plateforme de microscopie photonique :
 - Monique Vasseur (monique.vasseur@umontreal.ca)
 - Nicolas Stifani (nicolas.stifani@umontreal.ca)
- La clé des salles de microscopie est spéciale. Nous ne fournissons qu'une clé pour l'ensemble des membres d'un seul laboratoire (une clé/labo). Cette clé ne doit jamais être prêtée à des labos ou personnes externes.

FORMATION ET DROIT D'USAGE

- L'usage des microscopes est restreint à la personne ayant obligatoirement et préalablement :
 - reçu une formation par le ou la responsable du système,
 - été supervisée lors de sa première utilisation par le ou la responsable,
 - et qui, suite à la première utilisation seule, a réussi l'examen de « Bon usage »; Si cette étape est échouée, elle devra de nouveau suivre une formation.
- La formation doit être reçue de la responsable de la plateforme de microscopie photonique ou du coordinateur de la microscopie avancée. SVP, prendre un rendez-vous avec l'un ou l'autre :
 - **MONIQUE VASSEUR**, responsable de la plateforme de microscopie photonique monique.vasseur@umontreal.ca, local D-333, téléphone 514-343-6111 poste 5148
 - **NICOLAS STIFANI**, coordinateur principal en microscopie, Faculté de médecine nicolas.stifani@umontreal.ca , local P-424, téléphone 514-343-6111 poste 5148
- Autres personnes-ressources pour l'usage ou l'accès à certains microscopes :
 - **PASCAL RAYMOND** du laboratoire de Daniel Zenklusen pascal.raymond@umontreal.ca , local D-334, téléphone 514-343-6111 poste 5174 ou 5364 pour le *Spinning disk Axio-Observer Z1 avec Yokogawa de Zeiss*
 - **DAINELYS GUADARRAMA BELLO** du laboratoire d'Antonio Nanci dainelys.guadarrama.bello@umontreal.ca , local A-209, téléphone 514-343-5231
Responsable pour l'accès au microscope super résolution *Elyra PS.1 de Zeiss*

BON USAGE - RÈGLES GÉNÉRALES

- Les usagers qui ne respectent pas les règlements de bon usage devront se justifier devant un comité de discipline, lequel est représenté par Dr Stephen Michnick.
- Le comité de discipline peut décider d'interdire l'usage du système temporairement ou définitivement à tout mauvais utilisateur.
- Pour s'assurer que tous les microscopes restent dans un état correct, il est important que les utilisateurs signalent à Monique ou Nicolas tout cas de mauvais usage ou des dégâts faits par un utilisateur précédent (mais pas le nom).

RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES

Règles définies par les professeurs-chercheurs responsables de ces microscopes

Daniel Zenklusen, daniel.zenklusen@umontreal.ca, tél. (514) 343-6327, local D-340, pour:

- **AXIO-OBSERVER Z1 avec Yokogawa de ZEISS**, « *Spinning disk* » du local B-301-1

Stephen Michnick, stephen.michnick@umontreal.ca, tél. (514) 343-5849, local E-523, pour :

- **NIKON ECLIPSE TE2000E** : Microscope à épifluorescence plein champ pour Live Cell
- **IN CELL ANALYZER 6000 de GE**, confocal à haut débit pour plaques multipuits et lames
- **DISKFLEX de Quorum**, super résolution, disque Nipkow et épifluorescence (trois en un)

Ceci est pour s'assurer qu'en période de haute demande, nul ne bloque une journée entière alors que plusieurs autres utilisateurs auraient besoin d'avoir accès à l'appareil, ni que ce soit toujours la même personne qui puisse travailler aux heures les plus populaires (soit en début d'après-midi) :

1. Les séances de réservation de 3 heures consécutives durant le jour sont restreintes à l'horaire suivant : de 9h00 à 12h00, de 12h00 à 15h00 ou de 15h00 à 18h00.
2. Entre 9h00 et 15h00, une seule séance de 3 heures consécutives est permise par utilisateur.
3. Il n'est pas permis de céder plus de 2 séances de 3 heures consécutives entre 12h00 et 15h00 par semaine par utilisateur.
4. Les séances de plus de 3 heures consécutives ne peuvent pas commencer avant 15h00.
5. Les séances de 24 heures et plus doivent être collées à la fin de semaine.
6. Si vous nécessitez vraiment plus de temps au microscope pour une urgence ou pour une expérience qui ne pourrait pas se faire autrement, veuillez en discuter avec le responsable (Dr Daniel Zenklusen pour le « *spinning disk* » Zeiss et Dr Stephen Michnick pour les 3 autres microscopes) afin d'obtenir une permission spéciale.
7. Les membres du labo Zenklusen ont priorité sur les autres utilisateurs pour 50% du temps sur le confocal multipoints (*spinning disk*) de Zeiss. Si le microscope est réservé par les autres utilisateurs pour plus de 50% du temps, les membres du labo Zenklusen peuvent leur demander de modifier leur réservation.
8. Les membres du labo Michnick ont priorité sur les autres utilisateurs pour 50% du temps sur les 3 microscopes mentionnés ci-haut. Si le microscope est réservé par les autres utilisateurs pour plus de 50% du temps, les membres du labo Michnick peuvent leur demander de modifier leur réservation.

Dernière mise à jour, le 19 octobre 2021.